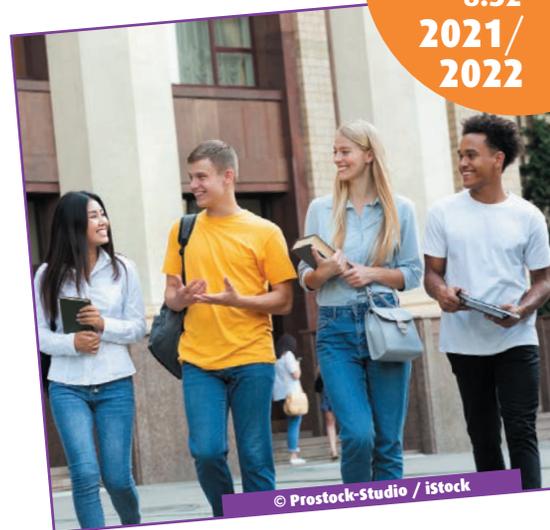


Étudier en Europe



Améliorer son niveau en langue, découvrir un pays, gagner en autonomie ou être plus compétitif sur le marché de l'emploi... Quelle qu'en soit la raison, étudier à l'étranger est toujours enrichissant. Que vous partiez dans le cadre du programme Erasmus+ ou en solo, un séjour d'études réussi se prépare plusieurs mois à l'avance.

LA MOBILITÉ MISE À MAL PAR LA PANDÉMIE



En août 2020, 67% des étudiants intéressés par une mobilité à l'étranger ont déclaré que leurs projets ont changé à cause de la pandémie

Source : Campus France

SORTIE DU ROYAUME-UNI DU PROGRAMME ERASMUS +



Le Royaume-Uni enregistre une baisse des mobilités plus importante que les autres destinations, passant de près de 8 000 mobilités en 2018-2019 à moins de 6 000 en 2019-2020

Source : Rapport d'activité Erasmus+ (2020)

DESTINATIONS PRÉFÉRÉES DES FRANÇAIS·E EN ERASMUS+



Espagne, Irlande, Allemagne, Italie, Belgique

A vant le départ

Prévoyez un an de préparation !

Un séjour d'études à l'étranger ne s'improvise pas. Prenez le temps de mûrir votre projet, y compris sur le plan matériel.

■ Dès septembre, informez-vous

Il existe de multiples sources d'information dédiées à la mobilité des jeunes.

Euroguidance France, sous la tutelle du ministère de l'Éducation nationale, met en avant des informations sur les études en Europe, les stages, les programmes, les lieux-ressources.

www.euroguidance-france.org

Le Portail étudiant du ministère de l'Enseignement supérieur propose une rubrique « Mobilité ».

www.etudiant.gouv.fr rubrique Vos études / Mobilité internationale

Le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères fournit des informations à ceux qui souhaitent partir étudier à l'étranger: comment financer ses études, faire reconnaître ses diplômes dans l'Union européenne...

www.diplomatie.gouv.fr rubrique Services aux Français / Préparer son expatriation / Études supérieures

Informations sur le programme Erasmus+ :

<https://agence.erasmusplus.fr>

Si vous vous intéressez à un pays européen en particulier, consultez le dossier Actuel-Cidj dédié.

En complément, n'hésitez pas à consulter les témoignages d'étudiants ayant suivi une partie de leur formation dans un autre pays européen, à poser des questions sur les forums spécialisés ou à chercher autour de vous des personnes ayant vécu ce type d'expérience. Même si chaque séjour est différent, cela peut vous donner une idée de ce qui vous attend (accueil, études, coût de la vie...).

À LIRE AUSSI

Les bourses de l'enseignement supérieur n° 1.612

Partir à l'étranger : toutes les idées n° 8.1

Préparer son séjour à l'étranger n° 8.11

Partir en stage à l'étranger n° 8.22

Les programmes européens n° 8.53

■ Dès janvier, occupez-vous des démarches administratives

Rapprochez-vous du bureau des relations internationales ou de la personne déléguée à cette tâche dans votre établissement si vous envisagez un départ dans le cadre d'un programme d'échange.

Concernant les formalités liées à un séjour dans un pays de l'Union européenne, assurez-vous que votre carte d'identité sera valable pendant toute la durée de votre présence sur place. Si ce n'est pas le cas, faites les démarches nécessaires au plus vite !

N'oubliez pas non plus de demander à votre caisse d'assurance maladie votre carte européenne d'assurance maladie. Elle est gratuite et permet une prise en charge de vos soins de santé lors de votre séjour dans un pays de l'UE, en Norvège, au Liechtenstein, en Islande ou en Suisse.

SE TENIR INFORMÉ DE LA SITUATION SANITAIRE

Avec la crise sanitaire, les règles varient en fonction des pays : pass sanitaire, frontières fermées à certains pays, période d'isolement obligatoire à l'arrivée... Avant de partir étudier en Europe, pensez à vous renseigner sur les règles en vigueur dans le ou les pays qui vous intéressent.

Vous trouverez toutes les informations par pays sur le site du ministère des affaires étrangères.

www.diplomatie.gouv.fr rubrique Covid-19: informations, FAQ, demandes de QR codes / Consultez les recommandations par pays/destination

L'EUROPE EN DIRECT

- Financé par la Commission européenne, Eurodesk propose des fiches pratiques et des conseils personnalisés sur les études, les stages, l'emploi, les projets...

<https://eurodesk.eu>

- Accessible dans 20 langues, le Portail européen de la jeunesse s'adresse aux 15-25 ans en matière d'éducation, d'emploi, de volontariat et de voyages.

https://europa.eu/youth/home_fr

■ À partir d'avril, programmez votre arrivée

Il est préférable de vous occuper de votre billet d'avion, de train ou de bus, ainsi que de votre recherche de logement bien avant votre départ.

Pour le logement, renseignez-vous dans un premier temps auprès de votre établissement d'accueil et des associations d'étudiants locales. Si vous le pouvez, rendez-vous sur place avant votre départ pour faire du repérage, prendre des contacts, et même visiter quelques appartements ou colocations. Si vous n'avez pas le temps ou les moyens de le faire, essayez de contacter d'anciens étudiants ayant bénéficié d'un échange dans cette même université : ils pourront sans doute vous conseiller.

Si vous n'avez pas de logement à votre arrivée, pensez aux auberges de jeunesse ou aux chambres chez l'habitant, qui vous dépanneront à moindre coût le temps de trouver votre appartement.

■ Tout au long de l'année, améliorez votre niveau en langue

Avant de partir, vous devez « booster » votre niveau dans la langue de votre pays de destination et/ou votre niveau d'anglais.

Internet, un allié à ne pas négliger

Internet est incontournable pour progresser en langues. Lisez et écoutez l'actualité dans la langue qui vous intéresse :

- pour l'anglais, rendez-vous sur les sites de la BBC, de chaînes américaines (ABC, NBC, CBS, CNN...) ou de France 24 ;

www.bbc.com

www.france24.com

- pour l'espagnol, la Radio Nacional de Espana propose, en plus de l'écoute en direct, des podcasts enregistrés avec une transcription écrite ;

www.rtve.es

- pour l'allemand, le site de la chaîne d'information Deutsche Welle contient une rubrique « Apprendre l'allemand » avec des vidéos sous-titrées en français, accompagnées de glossaires et d'exercices, ainsi que les actualités en allemand pour les étrangers, c'est-à-dire à un rythme plus lent et dans un niveau de langue plus accessible.

www.dw.com

S'entraîner avec des applications

Il existe de nombreuses applications pour apprendre les langues. Pour la plupart, elles consistent en un entraînement quotidien pour acquérir du vocabulaire et les règles de grammaire et elles s'adressent même aux débutants. Certaines sont payantes, d'autres gratuites (comme Memrise ou Duolingo).

Fréquentez des étudiants étrangers

Si vous avez le temps, le mieux est de vous rapprocher du service des relations internationales de votre établissement ou des associations visant à favoriser l'accueil des étudiants étrangers afin d'en côtoyer régulièrement.

Vous pouvez, par exemple, imaginer un échange avec un étudiant originaire du pays dans lequel vous voulez partir : une heure de conversation en français pour une heure de conversation dans sa langue. De quoi prendre de l'assurance à l'oral. Pensez aussi à certains bars qui proposent des soirées spéciales d'échange linguistique.

Cours de langues

Pour progresser très rapidement, pensez aux cours intensifs, cours en ligne, préparations aux tests ou aux examens qui sont généralement dispensés au sein des centres culturels.

Contactez notamment le British Council (pour l'anglais), le Goethe-Institut (pour l'allemand) et l'Instituto Cervantes (pour l'espagnol).

www.britishcouncil.fr

www.goethe.de

www.cervantes.es rubrique Contacto / Sedes en el mundo

Pour l'anglais, citons également le portail linguistique de la BBC, entièrement gratuit.

www.bbc.co.uk/learningenglish

Écoles de langues, centres d'études des langues des chambres de commerce, cours municipaux, associations, applications sur mobile... Il existe bien d'autres solutions.

> Cf. dossier *Langues étrangères : cours, stages et diplômes n°4.82*.

Tests linguistiques

La plupart des établissements étrangers demandent de joindre au dossier d'inscription les résultats de tests linguistiques. Citons le DSH et le TestDaf pour l'Allemagne, le TOEFL, le TOEIC ou l'IELTS pour la Grande-Bretagne, le DELE pour l'Espagne...

Renseignez-vous auprès du service culturel de l'ambassade concernée.

■ N'oubliez pas les dernières démarches administratives

Une fois sur place, si la durée de votre séjour est supérieure à 3 mois, vous devrez vous enregistrer auprès des autorités locales. Vous recevrez un document confirmant votre droit de séjour dans le pays en tant qu'étudiant.

POUR EN SAVOIR PLUS

Pour plus d'infos pour étudier en Europe, consultez notre sélection de sites internet.

Voir liste 1 du carnet d'adresses.

Quelle destination choisir ?

Le choix de la destination, un vrai casse-tête ? Pas forcément ! Notez les critères qui vous semblent indispensables et vous obtiendrez déjà une liste plus restreinte de villes où partir. Vous cherchez plutôt un lieu où l'on parle anglais ? Vous avez un projet professionnel très précis pour lequel les formations sont rares ? À vous de jouer !

■ Coût des études et de la vie

Financièrement, votre séjour ne vous coûtera pas le même prix si vous étudiez à Dublin ou à Zurich. Il faut prendre en compte 2 types de dépenses : vos frais de scolarité et vos dépenses quotidiennes sur place (logement, nourriture, transports...).

Tout étudiant européen doit payer les mêmes frais de scolarité qu'un ressortissant du pays concerné (en UE) quand il ne part pas dans le cadre d'un programme. Les différences peuvent être très importantes d'un pays à l'autre, d'une totale gratuité en Suède jusqu'à des droits d'inscription de plus de 15000 € par an pour la Grande-Bretagne. Il peut exister des différences d'une région à l'autre, comme en Allemagne.

Comme n'importe quel étudiant du pays, vous êtes cependant éligible aux bourses qui prennent en charge une partie ou la totalité des frais de scolarité. Si vous touchez une bourse sur critères sociaux en France, vous pouvez aussi demander le maintien de votre bourse pour effectuer des études dans un établissement supérieur reconnu par le Crous.

> Cf. dossier *Les bourses de l'enseignement supérieur n°1.612.*

■ Dans quelle langue souhaitez-vous étudier ?

Évidemment, connaître la langue d'enseignement du pays dans lequel vous souhaitez étudier est nécessaire pour pouvoir suivre les cours sans trop de difficultés. Généralement, un test ou un diplôme de langue validé vous évitera les épreuves de vérification de votre niveau linguistique à votre arrivée.

Si vous misez sur l'anglais et que le montant des frais de scolarité au Royaume-Uni vous affole, pensez aux pays du Nord (Suède, Finlande, Danemark...). L'anglais y est très pratiqué, des formations en langue anglaise sont donc proposées.

■ Les établissements partenaires

Renseignez-vous auprès du service des relations internationales de votre établissement pour connaître les accords qui existent avec ceux d'autres pays. Cela peut faciliter vos démarches.

■ Des formations pour chaque projet

Des pays ou des universités sont parfois reconnus comme particulièrement compétents et précurseurs pour certaines spécialités. C'est notamment le cas des pays scandinaves pour le secteur de l'environnement et des énergies renouvelables. Choisir ces pays plus experts que la France sur des thématiques précises peut être très enrichissant et constituer un vrai plus sur votre CV.

■ Des filières moins sélectives

En France, il existe des filières très sélectives alors que la même spécialité peut être beaucoup plus accessible à l'étranger. À Lausanne (Suisse), par exemple, l'École cantonale d'art propose des formations dans des domaines tels que le cinéma ou la photographie dont l'accès est moins sélectif qu'en France.

C'est aussi le cas à Louvain-la-Neuve (Belgique) pour des cursus à l'Institut des arts de diffusion dédiés au montage-script, à Liège (Belgique) pour étudier la kinésithérapie à l'école de médecine, ou encore à Namur (Belgique), à Parme et dans de nombreuses autres villes italiennes pour les études vétérinaires.

■ Plus ou moins loin

Si passer plusieurs mois loin de vos proches vous semble difficile, le bon compromis consiste à privilégier une destination qui soit bien desservie par le train ou l'aéroport le plus proche de chez vous. Vérifiez sur Internet quelles compagnies assurent la liaison et à quels tarifs : s'il existe des vols low cost, vous pourrez sans doute vous permettre quelques allers-retours durant votre séjour.

DES VILLES PLUS CHÈRES QUE D'AUTRES

D'après l'enquête du courtier Mercer 2020, 3 villes suisses se situent dans le top 10 des villes les plus chères du monde : il s'agit de Zurich, Bern, et Genève. Londres se situe à la 19^e place et Moscou est 21^e. Paris et Lyon se situent plus loin dans le classement, respectivement à la 50^e et à la 123^e place.

www.mercer.fr

Bouger en Europe

Partir en solo ou avec un programme : deux manières d'envisager son séjour

Même si la majorité des séjours sont encadrés par des programmes, vous pouvez aussi l'organiser seul. Sachez seulement que les démarches sont longues et parfois difficiles quand on ne bénéficie pas de contacts dans le pays de destination. Mais, avec de la motivation, les deux options sont envisageables !

■ Partir, oui... mais quand ?

De manière générale, le mieux est de partir juste après l'obtention d'un diplôme: bac, BTS, BUT, licence, master...

Si vous le souhaitez, vous pouvez partir juste après le bac. Dans ce cas, soit vous réalisez l'ensemble de votre cursus universitaire à l'étranger et obtenez donc un diplôme étranger, soit vous n'y réalisez qu'une partie de votre cursus.

Les départs avec un diplôme de niveau bac + 2 sont également possibles mais ont un inconvénient: les BTS étant peu connus dans les autres pays européens, vous ne pourrez généralement pas entamer directement un second cycle à l'étranger malgré les crédits européens que vous aurez acquis. Cela signifie qu'il vous faudra, a priori, accepter une admission en première année.

Le moment le plus approprié pour partir étudier en Europe est de loin après un bac + 3. À ce niveau, il existe en effet davantage de correspondances entre les formations françaises et étrangères. Après un bac + 5, vous pouvez aussi compléter votre formation ou faire un stage ailleurs en Europe.

■ Programmes européens

Pour faciliter la mobilité étudiante, la Communauté européenne a mis en place un certain nombre de programmes, notamment **Erasmus+** pour les études supérieures. Partir dans le cadre d'un programme

reste sans aucun doute la solution la plus simple car vos démarches sont encadrées et donc facilitées.

> Cf. dossier *Les programmes européens n°8.53.*

■ Programmes bilatéraux et filières internationales

Certaines universités ou écoles françaises ont des accords avec d'autres établissements européens pour des échanges d'étudiants hors programme Erasmus. C'est ce qu'on appelle les programmes bilatéraux. Le nombre de places est généralement limité, mais vous pouvez obtenir, par ce biais, un double diplôme.

Des écoles, universités ou instituts proposent par ailleurs de suivre un double cursus. Généralement, cela comprend une période d'études à l'étranger et, là encore, la délivrance de doubles diplômes. Pour ce type d'études, contactez le bureau des relations internationales de votre établissement français.

■ Partir en individuel

Il est également possible de partir par vos propres moyens sans lien de rattachement à un établissement français. Dans ce cas, à vous de prendre en charge l'intégralité des démarches: trouver un établissement, vous y inscrire, vous renseigner sur la reconnaissance des diplômes, passer des éventuels examens d'entrée...

Témoignage

Progresser en anglais, même dans un pays non-anglophone

Après mon DUT GEA, j'ai fait un Dueti à Bratislava en Slovaquie. Tous mes cours étaient en anglais et, avec les autres étudiants des quatre coins du monde, on parlait anglais. Cette année m'a donc permis de faire d'énormes progrès. Je garde toujours mon accent français, ça n'aurait peut-être pas été le cas si j'avais été au Royaume-Uni, mais j'ai un niveau d'anglais tout à fait correct pour exercer mon métier.

Thibault V.

■ Faire son stage en Europe

Certains programmes européens peuvent vous permettre d'effectuer des stages en Europe. Les bourses Erasmus+ permettent aux étudiants de l'enseignement supérieur d'effectuer un stage au sein d'une entreprise européenne.

Ce programme est aussi ouvert aux apprentis de la filière professionnelle. En 2020, 20 000 alternants ont effectué un séjour en Europe dans le cadre d'Erasmus+, souvent pour des courts séjours (moins de 3 mois). Le programme s'adresse aux apprentis du secondaire et de l'enseignement supérieur. Il est

possible de partir dans un des 33 pays participant, mais il faut que votre établissement y participe également.

<https://generation.erasmusplus.fr> rubrique Apprenti
> Cf. dossier *Les programmes européens n°8.53.*

L'Ofaj (Office franco-allemand pour la jeunesse), qui a pour vocation d'encourager les échanges franco-allemands des 18-30 ans, finance des stages professionnels en Allemagne, dont des stages étudiants d'une durée minimale de 4 semaines.

www.ofaj.org

> Cf. dossier *Partir en stage à l'étranger n°8.22.*

Aides à la mobilité

Avis aux amateur-trice-s : une année d'études à l'étranger coûte souvent cher. Des aides et des bourses peuvent toutefois vous aider à financer votre séjour.

■ Bourses Erasmus+

Si vous souhaitez étudier en Europe ou faire un stage dans le cadre du programme Erasmus+, vous pouvez bénéficier d'une bourse. Elle varie d'un pays à l'autre. Son montant est généralement compris entre 150 et 300 € environ par mois, et entre 300 et 450 € si vous effectuez un stage.

Les bourses Erasmus+ s'ajoutent à votre bourse sur critères sociaux si vous en êtes bénéficiaire. Mais attention, elles ne sont pas systématiques. Renseignez-vous au bureau des relations internationales de votre établissement qui vous informera des démarches pour obtenir cette bourse.

■ Aides du ministère de l'Enseignement supérieur

Il existe différentes aides :

- **Études en Europe :** vous pouvez demander le maintien de votre allocation si vous êtes déjà boursier sur critères sociaux et que vous comptez suivre des études supérieures dans un pays membre du Conseil de l'Europe. Faites votre demande au moment de la constitution du dossier social étudiant, auprès du Crous de votre département. Vous devez suivre à temps plein pendant une année universitaire (ou 2 semestres) des études menant à un diplôme national.
- **Stage :** si vous partez 1 mois minimum, vous pouvez percevoir une aide au transport (stage en entreprise ou en laboratoire intégré aux études).

- **Aide à la mobilité internationale (AMI) :** une aide complémentaire de 400 € par mois peut être accordée aux étudiants boursiers qui partent étudier ou faire un stage à l'étranger de 2 à 9 mois, après sélection par leur établissement (responsable du versement).

www.etudiant.gouv.fr

■ Aides du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères

Le programme Collège d'Europe du ministère des Affaires étrangères s'adresse aux étudiants souhaitant poursuivre leur formation à l'étranger au sein du Collège d'Europe à Bruges (Belgique) ou à Natolin (Pologne). Des bourses vous sont proposées en cas d'admission.

Le Collège d'Europe dispense un enseignement approfondi et de haut niveau, dans le domaine des études économiques et juridiques européennes, des sciences politiques et administratives et des relations internationales et diplomatiques de l'UE. L'antenne de Natolin propose un programme d'études européennes interdisciplinaires.

www.coleurope.eu/fr

www.diplomatie.gouv.fr

La gestion de cette bourse est confiée à Campus France.

www.campusfrance.org/fr

■ Aides des collectivités locales

Ville, département, région... les collectivités locales peuvent proposer également des aides aux jeunes souhaitant se rendre à l'étranger.

Par exemple, la région Sud propose une bourse de 100 € par semaine pour les étudiants domiciliés fiscalement dans la région (75 € hors région) dans le cadre du programme régional d'aide à la mobilité étudiante (Prame).

www.maregionsud.fr rubrique Aides et appels à projets.

Contactez directement les structures proches de chez vous.

■ Aides étrangères

Une fois sur place, le ministère de l'Éducation nationale, l'établissement d'accueil, les associations caritatives ou les organismes professionnels peuvent vous accorder une aide. Renseignez-vous auprès de l'ambassade étrangère ou du centre culturel du pays d'accueil.

POUR GÉRER VOTRE PROJET : CAMPUS FRANCE

Campus France, agence française pour la promotion de l'enseignement supérieur, l'accueil et la mobilité internationale, aide les étudiants et stagiaires lauréats de bourses à organiser et gérer leur départ à l'étranger, de la conception du projet à sa réalisation et à son suivi budgétaire.

www.campusfrance.org

R **e**connaissance des diplômes

Attention aux équivalences ! ■ ■ ■ ■ ■

Malgré l'harmonisation des cursus d'enseignement européens (système LMD), la reconnaissance des diplômes n'est pas encore automatique. À l'exception des programmes européens ou des accords signés entre universités, vous pouvez rencontrer, au départ ou au retour, des problèmes d'équivalence...

■ Reconnaissance auprès du centre Naric

Pour faciliter vos démarches, l'Union européenne a mis en place un réseau de Centres d'information sur la reconnaissance des diplômes (Naric), qui délivrent des informations et une attestation utile pour faire reconnaître vos diplômes. Adressez-vous au centre Naric du pays dans lequel vous souhaitez étudier. S'il n'y en a pas, contactez l'ambassade de France sur place. Mais, au final, seul l'établissement d'accueil décidera de la valeur à accorder à votre diplôme.

Pensez aussi à vous assurer que votre diplôme étranger sera reconnu en France à votre retour.

www.france-education-international.fr

www.enic-naric.net

> Voir liste 2 du carnet d'adresses.

■ Les ECTS

Le système européen de transfert et d'accumulation de crédits (ECTS) est utilisé dans tous les pays européens. Il simplifie la reconnaissance des études. Il permet le cumul et le transfert de crédits menant à un diplôme, facilitant ainsi la mobilité étudiante. Dans ce système, 1 an d'études équivaut à 60 crédits. Une licence valide l'obtention de 180 crédits ECTS, un master 120.

■ Europass

Le dispositif Europass a pour but de favoriser la mobilité géographique et professionnelle en Europe et permet de présenter ses compétences et qualifications de manière explicite et standardisée.

Ce dispositif se décline en plusieurs outils en ligne : création d'un dossier rassemblant vos compétences, qualifications et expériences, création d'un CV et d'une lettre de motivation, réception de suggestions d'offres de formation...

<https://europa.eu/europass/fr>

■ Traduction du diplôme

Cette procédure permet de justifier le niveau de diplôme obtenu. Le diplôme doit être traduit par un traducteur assermenté, dont la liste est disponible auprès de la Compagnie des experts traducteurs et interprètes.

<http://cetiicap.com> rubrique Liste des membres

Attention, ne vous séparez jamais de l'original de votre diplôme : envoyez des photocopies certifiées conformes accompagnées de la traduction assermentée.

■ Recours au rectorat

Le rectorat d'académie peut également attester le niveau du diplôme.

Il faut lui adresser une demande écrite au service des relations internationales, accompagnée des photocopies certifiées de l'original du diplôme et de la traduction effectuée par un traducteur assermenté. Un descriptif du cursus de formation (durée des études, horaires d'enseignement, disciplines...) doit également être joint.

Carnet d'adresses

■ LISTE 1

Sites de référence

<https://agence.erasmusplus.fr>
Édité par : Agence Erasmus + France
Éducation Formation
Sur le site : toute l'information sur le programme Erasmus + : objectifs, bénéficiaires, pays participants, types de projets, résultats... Actualité, agenda, ressources (outils, publications...).

<https://ec.europa.eu/education/study-in-europe>

Édité par : Study in Europe
Sur le site : portail d'information sur l'enseignement supérieur dans 32 pays européens, informations sur les admissions, les bourses, les procédures administratives, les assurances, le logement, actualités.

<https://europa.eu/europass/fr>

Édité par : Europass
Sur le site : outil en ligne pour créer son Europass, document européen normé permettant de valoriser les compétences professionnelles ou académiques acquises au sein de pays de l'Union, outil pour éditer un curriculum vitae et une lettre de motivation aux normes européennes, moteur de recherche d'offres d'emploi ou de formations.

https://europa.eu/youreurope/citizens/index_fr.htm

Édité par : L'Europe est à vous
Sur le site : informations pratiques pour s'installer, étudier, travailler, consommer, voyager, se soigner, entreprendre dans un autre pays de l'UE. Informations pour les citoyens et les entreprises.

www.diplomatie.gouv.fr

Édité par : France diplomatie
Sur le site : informations et outils pratiques sur l'expatriation, conseils et fiches par pays, guide en ligne du "Voyage à l'étranger", accès à la plateforme Ariane et au compte twitter @conseilsvoyages pour rester informé par le ministère, accès aux offres d'emploi et aux concours du ministère.

www.eurodesk.eu

Édité par : Eurodesk
Sur le site : informations en anglais sur les programmes de mobilité en Europe, les bourses, le volontariat, les stages, listes des sites essentiels par pays, actualités, newsletter.

www.euroguidance-france.org

Édité par : Euroguidance
Sur le site : fiches par pays sur les études, la formation professionnelle, les stages, le travail. Informations sur les aides des régions à la mobilité, la reconnaissance des diplômes, ressources en anglais pour les études en France, newsletter.

www.touteurope.eu

Édité par : Toute l'Europe
Sur le site : informations institutionnelles par pays et par thématiques, informations pratiques sur les droits des citoyens de l'Union ou la mobilité.

www.whed.net

Édité par : World Higher Education Database
Sur le site : répertoire des établissements d'enseignement supérieur dans 196 pays, informations sur les systèmes d'enseignement, les diplômes, l'apprentissage et la formation professionnelle.

■ LISTE 2

Réseau Naric

Le Naric (National Academic Recognition Information Centers) est un réseau de centres nationaux qui facilite la reconnaissance des diplômes entre les Etats membres de l'UE, les pays de l'EEE et la Turquie. Il informe et conseille sur les qualifications et les systèmes d'éducation dans les pays membres. Les décisions d'admission des étudiants étrangers et le choix des programmes d'études qui leur sont proposés reviennent aux établissements d'enseignement.

Chypre - Cyprus Council of Recognition of Higher Education Qualifications (KY.S.A.T.S.)

Ministry of Education, Culture, Sport and Youth
Lefkosia
Kimonos and Thoukydidou Corner
1434 Nicosie
Chypre
Tél : + 357 22 806357
www.kysats.ac.cy

ENIC Autriche - Enic Naric Austria

Federal Ministry of Education, Science and Research
Teinfaltstrasse 8
1010 Vienne
Autriche
Tél : + 43 1 531 20 5925
www.naric.at

ENIC/NARIC Croatie (Croatian Enic/ Naric Office)

Agency for science and higher education
Donje Svetice 38/5
10000 Zagreb
Croatie
Tél : + 385 1 6274 888
www.azvo.hr/en/enic-naric-office

ENIC/NARIC Hongrie

Hungarian equivalence and information centre, Educational Authority
Szalay u. 10-14
1055 Budapest
Hongrie
Tél : + 36 1 374-2212
www.oktatas.hu/kepesitesek_elismertetese/english

ENIC/NARIC Lituanie (SKVC)

Studiju kokybes vertinimo centras
Centre for quality assessment in higher education
A. Goštauto g. 12
01108 Vilnius
Lituanie
Tél : + 370 5 210 47 72
www.skvc.lt

ENIC-NARIC centre - Slovénie

Ministry of Education, Science and Sport
Higher education directorate
Kotnikova ulica 38
1000 Ljubljana
Slovénie
Tél : + 386 1 478 47 45
www.gov.si/en/state-authorities/ministries/ministry-of-education-science-and-sport/about-us/higher-education-directorate/enic-naric-center/

ENIC-NARIC de la communauté francophone - Belgique (Fédération Wallonie-Bruxelles)

Direction générale de l'Enseignement non obligatoire et de la Recherche scientifique
Service de la gestion de la dimension internationale de l'enseignement supérieur
Rue A. Lavallée 1
1080 Bruxelles
Belgique
Tél : + 32 (0) 2 690 88 57
www.enseignement.be/index.php?page=24808&navi=2087

ENIC-NARIC Finland

Finnish national agency for education - Opetushallitus/Utbildningsstyrelsen
P.O. Box 380
Hakaniemenranta 6
00531 Helsinki
Finlande
Tél : + 358 29 533 1000
www.oph.fi/en/services/recognition-and-international-comparability-qualifications

ENIC-NARIC France

France Éducation International
Département reconnaissance des diplômes
1 avenue Léon Journault
92310 Sèvres
France
Tél : 01 70 19 30 31
www.ciep.fr/enic-naric-france
Reconnaissance de diplômes obtenus à l'étranger, description des certifications et formations de français langue étrangère, informations sur les professions réglementées et sur les procédures de reconnaissance à l'étranger des diplômes français.

ENIC-NARIC Suède

Universitets- och högskoleradet (UHR) - Enic-Naric Sweden
Swedish Council for Higher Education
P.O. Box 4030
Solna strandväg 132B
17104 Solna
Suède
Tél : + 46 10 470 0300
www.uhr.se

Luxembourg - Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche

18 Montée de la Pétrusse
2915 Luxembourg
Luxembourg
Tél : + 352 247 86 619
www.mesr.public.lu

MQRIC - Malta Qualifications Recognition Information Centre (Maltese NARIC-ENIC)

National Commission for Further and Higher Education
Triq J Abela Scolaro
Malte
Tél : + 356 2598 1489
<http://ncfhe.gov.mt/en/services/Pages/All%20Services/mqric.aspx>

NARIC - Allemagne - Zentralstelle für ausländisches Bildungswesen

Centre ENIC-NARIC
Sekretariat der Ständigen Konferenz der Kultusminister der Länder
P.O. Box 2240
53012 Bonn
Allemagne
Tél : + 49 228 501 664
www.kmk.org/zab.html

NARIC Bulgarie

National center for academic recognition and mobility
National Centre for information and documentation (NACID)
52a D-r G.M.Dimitrov Blvd
1125 Sofia
Bulgarie
Tél: + 359 2 817 38 24
www.nacid.bg

NARIC Danemark

Uddannelses- og Forskningsstyrelsen
Danish agency for higher education and science
Haraldsgade 53
2100 Copenhagen
Danemark
Tél: + 45 7231 8700
<http://ufm.dk/recognition>

NARIC de la communauté flamande - Belgique (NARIC-Vlaanderen)

Ministry of Education and Training
Hendrik Consciencegebouw Toren A2
Koning Albert II-laan 15
1210 Bruxelles
Belgique
Tél: +32 2 553 1700
www.naricvlaanderen.be

NARIC de la communauté germanophone - Belgique

Ministry of the German-speaking community, Department VET and Organisation of Education
Gospertstrasse 1
4700 Eupen
Belgique
Tél: + 32 87 596 300

NARIC España

Ministerio de Universidades
Planta 17
Paseo de la Castellana, 162
28046 Madrid
Espagne
Tél: + 34 91 60 38 919
www.ciencia.gob.es

NARIC Estonie - Eesti Enic/Naric Keskus

Éducation and youth authority
Tõnismägi 11
10119 Tallinn
Estonie
Tél: + 372 697 92 15
www.archimedes.ee/enic/

NARIC Grèce - Hellenic Naric (DOATAP)

54 Ag. Konstantinou Str.
10437 Athènes
Grèce
Tél: + 30 210 528 1000
www.doatap.gr

NARIC Irlande (QQI)

Quality and Qualifications Ireland
26-27 Denzille Lane
Irlande
Tél: + 353 1 905 8100
www.qualrec.ie

NARIC Italia - Associazione CIMEA

CIMEA - Centro di informazione sulla mobilità e le equivalenze accademiche
Viale XXI Aprile, 36
00162 Rome
Italie
www.cimea.it

NARIC Lettonie (Latvijas Enic/Naric)

Academic information centre
3. stavs
Dzirnavu iela 16,
Lettonie
Tél: + 371 67225155
www.aic.lv

NARIC Pays-Bas - Nuffic

The Dutch organisation for internationalisation in education
Team Onderwijsvergelijking
Postbus 29 777
Kortenaerkade 11
Pays-Bas
Tél: + 31 70 426 0260
www.nuffic.nl

NARIC Pologne

Narodowa Agencja Wymiany Akademickiej
ul. Polna 40
Pologne
Tél: + 48 22 390 35 60
<http://nawa.gov.pl>

NARIC Portugal

Direção-Geral do Ensino Superior
Avenida Duque d'Avila, 137 - 4º esq
Portugal
Tél: + 351 21 312 6000
www.naricportugal.pt

NARIC République Tchèque (ENIC-NARIC Czech Republic)

Ministry of Education, Youth and Sports
Praha 1
Karmelitská 7
11812 Prague
République tchèque
Tél: + 420 234 812 152
www.msmt.cz/areas-of-work/tertiary-education/enic-naric-czech-republic

NARIC Royaume-Uni - UK NARIC

The National Recognition Information Centre for the United Kingdom
Gloucestershire
68-70 Suffolk Road
Royaume-Uni
Tél: + 44 (0) 871 330 7033
www.naric.org.uk

Roumanie - Centre national pour la reconnaissance et l'équivalence des diplômes (CNRED)

Ministère de l'Éducation et de la Recherche
Sector 1
Str. Spiru Haret, nr. 12
Roumanie
Tél: + 40 21 405 56 59 / 63 12 / 62 44
www.cnred.edu.ro

Slovaquie - Centre for recognition of diplomas (CRD)

Ministry of Education, Science, Research and Sport of the Slovak Republic
Stromová 1
81330 Bratislava
Slovaquie
Tél: + 421 2 593 74 923
www.minedu.sk/recognition-of-foreign-diplomas/

Carnet d'adresses

Actuel Ile-de-France

■ LISTE 1 (IDF)

CIO relais Europe

Le CIO Relais Europe informe et conseille sur la mobilité en Europe: formations, stages, perfectionnement linguistique, mais aussi bourses et logements. Le guide 2021 d'Eurodesk « Destination Europe et un peu plus loin, au départ de l'Île-de-France... » recense informations pratiques et bons plans pour partir.

75016 Paris

Centre d'information et d'orientation de Paris-Ouest (CIO Ouest) (7^e, 15^e, 16^e arrondissements) - CIO relais Europe
14 avenue René Boylesve
Tél: 01 44 62 35 89
www.ac-paris.fr/portail/jcms/p1_365453/centre-d-information-et-d-orientation-ouest-relais-europe

■ LISTE 2 (IDF)

Espace Europe des Sij

Le réseau Info Jeunes accompagne les jeunes et les professionnels dans leurs recherches d'informations sur la mobilité en Europe, les programmes européens, les études, l'emploi, le volontariat et les échanges. Information du public sur place ou par courriel, réalisation d'ateliers, publications.

75001 Paris

Centre d'information et de documentation jeunesse (CIDJ)
Accueil du public: 4 place du Louvre
Siège social: 6-8 rue Eugène Oudiné
75013 Paris
Tél: 01 88 40 41 80 (permanence téléphonique des conseillers: lundi-vendredi de 10h à 12h)
www.cidj.com
1 300 structures Info Jeunes de proximité en France. Le CIDJ est membre de l'organisation européenne Eryica.

75013 Paris

Eurodesk
Cidj - Centre d'Information et de Documentation Jeunesse
6-8, rue Eugène Oudiné
Tél: eurodesk@cidj.com
www.eurodesk.eu
www.cidj.com/eurodesk
Financé par la Commission européenne dans le cadre d'Erasmus+, Eurodesk est coordonné en France par le CIDJ et s'appuie sur le réseau Information Jeunesse. Au niveau national, il y a 139 structures IJ Eurodesk en France.

77100 Meaux

Bureau Information Jeunesse (BIJ)
1^{er} étage
12 boulevard Jean Rose
Tél: 01 83 69 01 93 / 94

78140 Vélizy-Villacoublay

Bureau Information Jeunesse (BIJ)
14 rue Marcel Sembat
Tél: 01 34 58 12 28

91150 Étampes

Bureau Information Jeunesse (BIJ)
12 rue Magne
Tél: 01 69 16 17 60

92110 Clichy

Bureau Information Jeunesse (BIJ)
16/24 rue Léon Blum
Tél: 01 47 15 32 28 / 01 47 15 31 26

92130 Issy-les-Moulineaux

Bureau Information Jeunesse (BIJ)
Espace jeunes Anne Frank
15 rue Diderot
Tél: 01 41 23 83 50

92300 Levallois-Perret

Bureau Information Jeunesse (BIJ)
Espace Jeunesse
22 rue Rivay
Tél: 01 47 15 76 80

92400 Courbevoie

Bureau Information Jeunesse (BIJ)
7 boulevard Aristide Briand
Tél: 01 80 03 60 29

92500 Rueil-Malmaison

Bureau Information Jeunesse (BIJ)
16, rue Jean Mermoz
Tél: 01 47 32 82 78

93290 Tremblay-en-France

Bureau Information Jeunesse (BIJ)
10 rue Jules Ferry
Tél: 01 41 51 15 60

93300 Aubervilliers

Point Information Jeunesse (PIJ)
22 rue Bernard et Mazoyer
Tél: 01 48 34 81 01

94700 Maisons-Alfort

Bureau Information Jeunesse (BIJ)
6bis avenue de la République
Tél: 01 49 77 80 38

95160 Montmorency

Point Information Jeunesse (PIJ)
21 bis rue de Jaigny
Tél: 01 39 64 66 31

95880 Enghien-les-Bains

Bureau Information Jeunesse (BIJ)
13 place Foch
Tél: 01 34 12 32 53